

André Versaille

Éditeur

Les quatorze points

par

Woodrow Wilson, le 8 janvier 1918

Tiré du livre

LES 100 DISCOURS QUI ONT MARQUÉ LE XX^e SIÈCLE

Sous la direction de

Hervé Broquet, Catherine Lanneau et Simon Petermann



Édition établie et présentée par
Hervé Broquet, Catherine Lanneau et Simon Petermann

Les 100 discours
qui ont marqué
le XX^e siècle

Préface de Jean-François Lisée
Introduction de Geoffroy Matagne

❧ *André Versaille éditeur* ❧

4 – WOODROW WILSON LES QUATORZE POINTS

8 janvier 1918

Rompant avec leur isolationnisme traditionnel, les États-Unis ont rejoint, en 1917, le camp des Alliés et leur ont fourni l'aide indispensable pour remporter la Première Guerre mondiale. Le président Wilson se sent donc le droit d'indiquer, dès le début de l'année 1918, de nouvelles voies diplomatiques à suivre pour apaiser l'Europe et prévenir le retour d'un conflit. Basés sur l'abolition de la diplomatie secrète, le respect des nationalités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ses « quatorze points » susciteront nombre de réticences chez les vainqueurs désireux d'obtenir des réparations financières et territoriales, et ne seront finalement que très partiellement mis en application. Par ailleurs, nul n'étant prophète en son pays, Wilson essuiera également un important échec aux États-Unis, revenus dès 1920 à leur politique de neutralité.

Wilson, un président entre continuité et rupture

Fils d'un ministre du culte presbytérien d'origine irlandaise, Thomas Woodrow Wilson (1856-1924) est avocat de formation mais exerce rapidement comme professeur d'économie politique dans diverses universités. Après avoir présidé l'Université de Princeton de 1902 à 1910, il devient gouverneur démocrate du New Jersey en 1911 et l'année suivante, est désigné par son parti pour affronter des républicains très divisés entre le président sortant William Taft et son prédécesseur Théodore Roosevelt. Très largement élu, Wilson entend mener, sur le plan de la politique intérieure, un certain nombre de réformes rassemblées sous le vocable de *New Freedom*, qui conduisent à accorder davantage de pouvoir à l'échelon fédéral : droit de vote des femmes imposé à l'ensemble des États (19^e amendement à la Constitution adopté après son départ), levée d'un impôt fédéral sur le revenu, création d'une organisation fédérale du crédit, etc.

Mais en politique étrangère, il reste d'abord dans la droite ligne des présidents républicains qui l'ont précédé et de la « doctrine Monroe »¹. En 1914, lorsque la guerre

¹ Par cette doctrine, élaborée en 1823 par le secrétaire d'État John Quincy Adams au nom du président James Monroe, les États-Unis font savoir que toute incursion européenne sur le continent américain sera considérée comme une menace. Dans le même temps, Washington annonce qu'elle n'interférera ni dans les conflits intra-européens, ni dans les colonies européennes

éclate en Europe, il se réjouit, comme l'immense majorité du peuple américain, de la neutralité adoptée de longue date par son pays et, en 1916, se fait réélire sur le slogan *He kept us out of war!*, c'est-à-dire *Il nous a préservés de la guerre!* Sur le continent américain en revanche, Wilson est l'un des présidents les plus interventionnistes, suivant en cela le « corollaire Roosevelt » à la « doctrine Monroe » qui, sous couvert de préserver les intérêts stratégiques et commerciaux des États-Unis, autorise ceux-ci à exercer une sorte de pouvoir de police en Amérique latine et dans les Caraïbes. Wilson intervient ainsi en Haïti, à Saint-Domingue, à Cuba mais surtout au Mexique où le général Pershing débarque officiellement pour mater le général justicialiste Pancho Villa mais surtout pour impressionner un gouvernement démocratique qui a le tort de vouloir nationaliser ses ressources naturelles.

L'entrée en guerre des États-Unis

Toutefois, à partir de 1916, la politique étrangère de Wilson évolue. Dès ce moment, il réfléchit à la possibilité de créer une « Ligue internationale », organisme de maintien de la paix et de coopération entre les diverses nations du monde. L'entrée des États-Unis dans la guerre va insérer cette proposition dans un ensemble plus vaste. Le fait qui soudain conduit Washington à s'écarter de la « doctrine Monroe » est la décision allemande de mener, dès le 1^{er} février 1917, une guerre sous-marine à outrance. Pour Wilson qui souhaitait encore au Sénat, le 22 janvier, une *paix sans victoire*, c'en est trop. Ne pas réagir alors que l'Allemagne va entraver la liberté des mers et du commerce ne revient-il pas à sortir de la neutralité et à apporter un soutien passif aux Centraux ? Les États-Unis sont, d'autre part, conscients que, si les Alliés perdent, il leur sera impossible de rembourser les sommes prêtées. Mais cet argument matérialiste n'est pas la raison principale de l'entrée en guerre. C'est bien l'attitude provocatrice de Berlin qui joue le rôle de déclencheur.

Début février 1917, Wilson rompt les relations diplomatiques avec le Reich en gage d'avertissement, puis trois éléments précipitent les choses. Il y a d'abord le « télégramme Zimmermann » par lequel le secrétaire d'État allemand aux Affaires étrangères annonce à ses diplomates une future alliance avec le Mexique qui, contre une aide aux Centraux, pourrait récupérer certains territoires au détriment des États-Unis. Il y a ensuite, mi-mars, la chute du régime tsariste et le risque de voir la Russie signer une paix séparée. Il y a enfin la perte de trois navires américains, coulés par les Allemands le 18 mars. Le 2 avril, Wilson demande au Congrès de voter la déclaration de guerre, ce qu'il fait le 6. L'intervention des États-Unis amène aux Alliés un renfort psychologique capital, de nouvelles possibilités d'emprunt et de ravitaillement et le soutien d'une flotte imposante. Dès le printemps 1918, elle permet de plus l'arrivée de dizaines de milliers de soldats sur le sol européen. Toutefois, les Américains ne sont pas juridiquement « alliés » mais bien « associés » à l'Entente, c'est-à-dire qu'ils restent libres de conclure une paix séparée et ne sont pas tenus par les pactes entre Alliés.

moyennant *statu quo*. Cette politique de neutralité fixe les bases de ce que l'on a appelé l'isolationnisme américain.

Des idées généreuses mais controversées

Parmi les idées que Wilson souhaiterait imposer figure au premier plan la définition d'une nouvelle donne et de nouvelles pratiques diplomatiques, appuyées sur un idéal démocratique et humaniste et sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Persuadé que les États-Unis ont un rôle presque messianique à jouer en vue de la propagation du droit et de la justice à travers le monde, Wilson développe devant le Congrès, le 8 janvier 1918, un discours en quatorze points qui fixe les grandes lignes de ce que devrait être, à ses yeux, le monde d'après-guerre. Six de ces points sont généraux : fin de la diplomatie secrète, liberté de la navigation et des échanges commerciaux, désarmement général, redistribution et gestion des territoires non-turcs et non-allemands hier occupés par Berlin et Istanbul en tenant compte de l'intérêt des populations colonisées et création d'une association générale des nations. Les huit autres points concernent toutes les régions au sein desquelles subsistent des différends territoriaux que les négociations de paix devront régler. Wilson se fait, dans chaque cas, le défenseur des principes de nationalité, d'auto-détermination mais aussi d'égalité, cette égalité qu'il promet d'ailleurs à l'Allemagne.

Les « quatorze points » suscitent nombre de réticences chez les Alliés qui souhaiteraient profiter de la victoire pour obtenir certains avantages aux dépens de leurs ennemis vaincus. Toutefois, forts de leur liberté d'action, les États-Unis font accepter les « quatorze points » comme base de l'armistice. En revanche, ils doivent concéder aux Européens l'absence de l'Allemagne à la table des négociations de Versailles, ce qui heurte l'opinion américaine. Très vite, le déroulement des discussions va faire naître des tensions entre les vainqueurs. La France voudrait annexer la rive gauche du Rhin mais n'en obtient finalement que l'occupation temporaire par les Alliés ; les Italiens auxquels on avait promis beaucoup contre leur entrée en guerre voient leurs prétentions territoriales revues à la baisse² et quittent un temps Versailles pour marquer leur mécontentement. D'autre part, tant en ce qui concerne la Russie que l'ex-Empire ottoman, les armes vont souvent l'emporter sur le droit dans le règlement des problèmes territoriaux et de nationalités. Enfin, qu'il s'agisse de désarmement, de diplomatie ouverte ou de liberté de commerce, l'entre-deux-guerres occultera largement les principes wilsoniens. Et si la Société des Nations (SDN) voit bien le jour, si le système des mandats³ qu'elle crée s'inspire du cinquième des « quatorze points », on est encore bien loin d'une sécurité collective efficace et d'une progression sincère vers l'indépendance des peuples mis sous tutelle.

L'échec final de Wilson

Mais c'est aux États-Unis que va définitivement se briser le rêve de Wilson. Le traité de Versailles, auquel est incorporé le pacte de la SDN, y rencontre une vive opposition. Au Sénat, une majorité des deux-tiers est requise mais Wilson n'avait choisi aucun

² Pour plus de précisions, voir les notes du discours n° 19.

³ Prévus par l'article 22 du Pacte, ces mandats, classés A, B ou C selon l'état d'« évolution » du peuple concerné au regard de la SDN, sont théoriquement contrôlés par une commission permanente mais les puissances mandataires, impliquées de manière plus ou moins forte dans la gestion du territoire et à plus ou moins long terme selon les catégories, y exercent en pratique leur pouvoir sans rendre de comptes à la Société.

sénateur et un seul représentant républicain au sein de sa délégation à Versailles. Le Président part dès lors en campagne dans l'Ouest mais, frappé par une thrombose, doit interrompre sa tournée. Malade et mal informé sur les rapports de force au sein du Congrès, il refuse toute idée d'amendement au texte. Le traité est repoussé par deux fois, en novembre 1919 et en mars 1920. Wilson entend alors faire de la présidentielle de 1920 un plébiscite en faveur du texte mais son candidat, le démocrate Cox, est battu par le républicain Harding, partisan du *back to normalcy*, c'est-à-dire, en pratique, du retour à l'isolationnisme. Sans les États-Unis, la SDN donne, dès sa naissance, des signes de faiblesse et il faudra attendre une autre guerre pour voir de nouveau Washington intervenir dans les affaires européennes. Pour Wilson, infirme, la seule consolation viendra du prix Nobel de la Paix.

LES QUATORZE POINTS

Messieurs,

Nous aurons pour souhait et objectif que les processus de paix, lorsqu'ils seront entamés, soient absolument ouverts et qu'ils n'impliquent et ne permettent dorénavant aucun arrangement secret quelconque. Le temps des conquêtes et des agrandissements est révolu. Est également révolu le temps des alliances secrètes conclues dans l'intérêt des gouvernements particuliers et probablement à des moments inattendus, dans le but de bouleverser la paix dans le monde. C'est cet événement heureux, maintenant évident aux yeux de tout homme public dont les pensées ne s'attardent pas dans une ère qui est morte et révolue, qui permet à chaque nation, dont les objectifs sont en accord avec la justice et la paix dans le monde, d'avouer maintenant ou à tout autre moment les objectifs qu'elle a en vue.

Nous sommes entrés dans la guerre parce que des violations du droit avaient été commises, violations qui nous concernaient profondément et rendaient impossible la vie de nos propres concitoyens tant qu'elles n'étaient pas réprimandées et que le monde n'était pas protégé définitivement de leur réapparition. Ce que nous demandons dans cette guerre, dès lors, n'est rien qui nous soit propre. Ce que nous voulons, c'est que le monde devienne un lieu où tous puissent vivre en sécurité, [un lieu sûr] pour toute nation qui désire vivre sa propre vie en toute liberté, décider de ses propres institutions, et être assurée que les autres nations la traitent en toute justice et loyauté, au lieu de se voir exposée à la violence et aux agressions égoïstes de jadis. Tous les peuples du monde sont en fait

partenaires dans cet intérêt et en ce qui nous concerne, nous voyons très clairement que tant que justice n'est pas faite aux autres, elle ne nous sera pas faite. Le programme pour la paix mondiale, dès lors, est notre programme : et ce programme, le seul programme possible, tel que nous le voyons, est le suivant :

I. Alliances pour la paix ouvertes à tous, réalisées publiquement, qui ne seront suivies d'aucun arrangement international privé quelconque mais la diplomatie procédera toujours franchement et dans le respect de l'opinion publique.

II. Absolue liberté de navigation sur les mers, hors des eaux territoriales, en temps de paix comme en temps de guerre, sauf si les mers sont fermées, complètement ou en partie, par une action internationale pour la mise en application d'alliances internationales.

III. Suppression, dans la mesure du possible, de toutes les barrières économiques et établissement d'une égalité des conditions commerciales entre toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour son maintien.

IV. Échanges de garanties convenables selon lesquelles les armements nationaux seront réduits jusqu'au niveau le plus bas en accord avec la sécurité nationale.

V. Ajustement libre, sans préjugés et absolument impartial de toutes les revendications coloniales, basé sur une observation stricte du principe selon lequel, en déterminant toutes ces questions de souveraineté, les intérêts des populations concernées doivent peser autant que les revendications justes du gouvernement dont les compétences sont à déterminer.

VI. Évacuation de tous les territoires russes et règlement de toutes questions concernant la Russie en vue d'assurer la meilleure et la plus libre coopération de toutes les autres nations pour accorder à la Russie toute latitude, sans entrave ni obstacle, de décider en toute indépendance de son développement politique et de son organisation nationale, et pour lui assurer un accueil sincère dans la société des nations libres, sous les institutions qu'elle aura elle-même choisies et, plus qu'un simple accueil, toute aide dont elle aurait besoin et qu'elle désirerait recevoir. Le traitement accordé à la Russie par ses nations sœurs dans les mois à venir constituera l'épreuve décisive de leur bonne volonté, de leur aptitude à comprendre ses besoins, indépendamment de leurs propres intérêts, et de leur sympathie intelligente et désintéressée.

VII. La Belgique, tout le monde en conviendra, doit être évacuée et rétablie, sans aucune tentative de limiter la souveraineté dont elle jouit en

même temps que toutes les autres nations libres. Aucun acte, plus que celui-ci, ne sera en mesure de rétablir la confiance au sein des nations sous les lois qu'elles ont établies elles-mêmes et déterminées pour gérer leurs relations avec les autres nations. Sans cet acte salvateur, l'entière structure et la validité du droit international seront pour toujours incomplètes.

VIII. Tout le territoire français devrait être libéré et les parties envahies restituées, et l'injustice faite à la France par la Prusse en 1871 en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, qui a déstabilisé la paix mondiale pendant près de cinquante ans, devrait être réparée afin que la paix puisse encore une fois être assurée dans l'intérêt de tous.

IX. Un réajustement des frontières de l'Italie devrait être effectué selon des lignes clairement reconnaissables de nationalité.

X. Les peuples d'Autriche-Hongrie, dont nous souhaitons que la place parmi les nations soit sauvegardée et assurée, devraient se voir accorder l'occasion la plus libre d'un développement autonome.

XI. La Roumanie, la Serbie et le Monténégro devraient être évacués ; les territoires occupés restitués ; la Serbie se voir accorder un accès libre et sûr à la mer ; et les relations mutuelles entre les différents États des Balkans déterminées par une consultation amicale le long des lignes d'allégeance et de nationalité établies par l'Histoire ; et des garanties internationales de l'indépendance politique et économique et de l'intégrité territoriale des différents États des Balkans devraient être recherchées.

XII. Les parties turques de l'actuel Empire ottoman devraient avoir la garantie d'une souveraineté sûre, mais les autres nationalités qui sont maintenant sous l'autorité turque devraient se voir garantir de manière incontestable la sécurité de leur existence et l'entière possibilité d'un développement autonome ; et les Dardanelles devraient être ouvertes en permanence, en tant que couloir libre pour les bateaux et le commerce de toutes les nations, sous des garanties internationales.

XIII. Un État polonais indépendant devrait être établi, lequel devrait inclure les territoires habités par des populations incontestablement polonaises, qui devrait avoir la garantie d'un accès libre et sûr à la mer, et dont l'indépendance politique et économique et l'intégrité territoriale devraient être garanties par une convention internationale.

XIV. Une association générale des nations doit être formée sous des conventions spécifiques en vue de créer les garanties mutuelles de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale des États grands et petits.

En ce qui concerne les rectifications essentielles des injustices et des

revendications de droit, nous nous considérons comme partenaires intimes de tous les gouvernements et des peuples associés contre les Impérialistes. Nous ne pouvons pas avoir un intérêt séparé et un but différent. Nous sommes ensemble jusqu'à la fin.

Pour de tels arrangements et alliances, nous voulons nous battre et continuer à nous battre jusqu'à ce qu'ils soient accomplis ; mais uniquement parce que nous souhaitons que le droit prévale et parce que nous désirons une paix juste et stable, laquelle ne peut être garantie que par la suppression des principales provocations à la guerre, ce que ce programme enlève effectivement. Nous ne sommes pas jaloux de la grandeur allemande, et il n'y a rien dans ce programme qui y porte atteinte. Nous ne lui contestons aucun accomplissement, aucun mérite du savoir ni aucune entreprise pacifique tels que ceux qui lui ont donné un bilan brillant et enviable. Nous ne souhaitons pas l'offenser ou gêner en aucune façon son influence ou sa puissance légitimes. Nous ne désirons pas nous battre contre elle avec des armes ou des arrangements commerciaux hostiles, si elle veut s'associer à nous et aux autres nations pacifiques du monde au sein d'alliances de justice, de droit et de traitement équitable. Nous voulons juste qu'elle accepte une place d'égalité parmi les peuples du monde – le nouveau monde dans lequel nous vivons maintenant – plutôt qu'une place de domination.

Nous ne nous permettons pas non plus de lui suggérer toute altération ou modification de ses institutions. Mais il est nécessaire, disons-le franchement, et nécessaire en tant que préliminaire à toute négociation intelligente avec elle de notre part, que nous sachions au nom de qui les porte-parole s'adressent, lorsqu'ils nous parlent, soit pour la majorité du *Reichstag*, soit pour le parti militaire* et les hommes dont le credo est la domination impériale.

Nous avons parlé maintenant, certainement, en termes trop concrets pour laisser encore la place au doute. Un principe évident est présent dans l'ensemble du programme que j'ai exposé dans les grandes lignes. C'est le principe de justice pour tous les peuples et nationalités, et leurs droits à vivre ensemble sur un pied d'égalité, de liberté et de sécurité, qu'ils soient puissants ou faibles. Tant que ce principe n'en est pas la base, aucune partie de la structure de la justice internationale ne peut tenir. Les citoyens des États-Unis ne pourront agir selon aucun autre principe ; et pour défendre ce principe, ils sont prêts à donner leur vie, leur honneur et tout ce qu'ils possèdent. La bataille finale pour la liberté de l'humanité a atteint son apogée moral et ils sont prêts à mettre leur propre force, leur propre objectif suprême, leur propre intégrité et leur dévouement à l'épreuve.



COMPLÉMENTS

Soit pour la majorité du Reichstag, soit pour le parti militaire: En 1917, la réalité du pouvoir en Allemagne est passée aux mains des chefs de l'armée, Paul von Hindenburg, chef d'état-major général, et Erich Ludendorff, premier quartier-maître général, titre créé pour lui. C'est ce que l'on a appelé la « dictature de l'état-major ». Ces officiers supérieurs matent les révoltes au sein de la flotte, placent les usines sous le contrôle de l'armée et font remplacer le chancelier Bethmann-Hollweg en juillet, sous prétexte qu'il n'a pu empêcher la mise au vote puis l'adoption d'une motion de paix par la majorité du *Reichstag*.